



Photo : DDTM 17

Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais

Récolte des moules de filières (Pêches du 13 mai au 21 juin 2017)

1-
2017

Bulletin
d'information

Ce bulletin est une publication commune du CREEA et du CRC Pays de la Loire réalisée à partir des données issues des pêches des descentes de filière effectuées par les professionnels et traitées par le CREEA sur son site.

Site	Date de pose du garnissage	Nombre initial de naissains/m de corde	Date de pêche	Récolte moyenne brute par descente	Quantité sur grille de 12 en kg/descente.	Poids unitaire moyen	Indice de qualité (IQ)*	Quantité de chair en g
Ouest du Pertuis Breton.	5 juillet 2016	11 040	13 mai 2017	83,1 kg	59,8 kg	7,9 g	20,8	1,7g
Est du Pertuis Breton : garniture venant de pieux.	4 juillet 2016	9 427	1 juin 2017	72,9 kg	57,1 kg**	8,1 g	21,9	1,7 g
Est du Pertuis Breton : garniture venant de filière.		10 493		70,6 kg	52,3 kg**	7,6 g	21,3	1,5 g
Baie d'Yves	5 juillet 2016	8 987	21 juin 2017	71,3 kg	53,2 kg	9,7 g	22,8	2,4 g
La Malconche	28 juin 2016	21 907	30 mai 2017	137,1 kg	79,9 kg***	6,2 g	20,1	1,5 g

* IQ = Poids de chair humide x 100 / Poids moule. Il est calculé ici par ouverture mécanique et récupération des chairs (Écoquillage classique). Pour mémoire, IQ du Label Rouge "Moules de filière" = 28. ** Les descentes témoins ont été laissées seules sur la filière pendant plusieurs jours, se sont touchées et ont perdu des moules. *** Les descentes témoins ont touché le sol à un moment de l'année.

Commentaires : Ce début de saison a été caractérisé par un manque de croissance printanière et par l'absence de surmortalité des moules.

Sur un plan météorologique, le 1^{er} semestre a été marqué par une température mensuelle moyenne plus élevée de 0,5°C. Seul le mois de janvier a été plus froid que la normale (Réf. Météo-France 1991-2016 au Château d'Oléron). Pendant cette même période, la pluviométrie a été déficitaire (-13 %) avec notamment, un mois d'avril très sec.

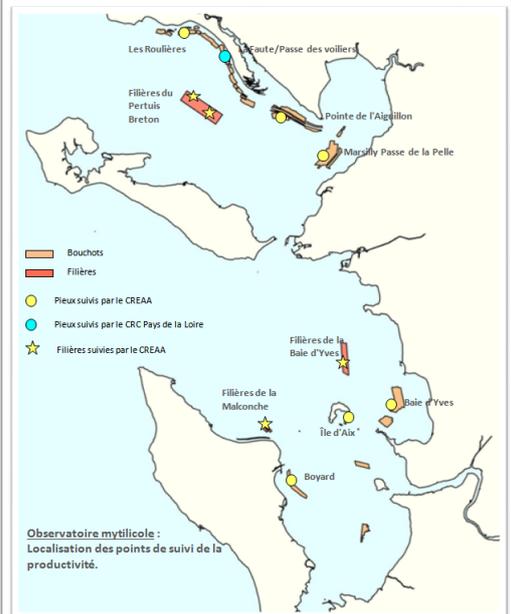
Les récoltes : Avec 80 kg de marchandes, le site de *La Malconche* a retrouvé un niveau de production caractéristique d'une année "standard". En revanche, la production a été plus faible sur les filières du *pertuis breton* (entre 57 et 60 kg). À l'est du champ, le partenaire professionnel a récolté une moyenne de 68 kg/descente. La différence avec nos descentes témoins vient du retard pris pour les pêcher et du frottement qu'elles ont subi. En ce qui concerne la comparaison des deux origines de corde à l'est du champ, le naissain originaire d'un captage sur pieux a donné de meilleurs résultats. C'était déjà le cas de la pelisse en septembre dernier (Voir, bulletin 4 -2016). Pour ce qui concerne les deux pertuis, l'écart de récolte est lié à la densité de garnissage initial sur les filières de *La Malconche* (2,5 fois plus de naissains au départ que dans le *pertuis breton*).

La croissance : Le poids moyen final est plus faible en *Malconche* (Un peu plus de 6 g contre 8 g environ dans le *Pertuis Breton*) sans doute en raison du plus grand nombre de naissains initiaux. Le site de la *Baie d'Yves* présente de bons résultats de croissance et de qualité en lien avec la date tardive de pêche mais la récolte y est la moins forte : La méthode d'élevage mise en œuvre (Éclaircissement tout au long de la saison pour favoriser la pousse) l'explique probablement.

Le **nombre de moules récoltées** est en forte augmentation par rapport à 2016, année très impactée par les surmortalités. Il est aussi globalement supérieur aux quatre saisons précédentes. Il est supérieur sur *La Malconche* avec 1,8 fois plus de moules au final que dans le *pertuis breton*.

La survie cumulée depuis l'ensemencement est comprise entre 12 % et 14 % sur l'ensemble des sites ce qui est un niveau caractéristique d'une année "normale". Il faudra compléter la valeur avec les moules comptabilisées au moment des pêches de pieux de pelisse en fin de saison.

La chair. Tous les lots ont présenté des traces de laitance y compris jusqu'à la fin du mois de juin en *Baie d'Yves* ce qui montre que la qualité a tardé à s'améliorer et à se stabiliser. D'une façon globale, l'indice de qualité (IQ) et le poids de chair sont les moins élevés que l'on a relevés depuis 2014.



Localisation des points de suivi de la productivité mytilicole.

Remerciements aux partenaires professionnels de l'Observatoire mytilicole : T. Baudet, S. Berthelot, P. Demené, B. Durivaud, Y. Marionneau, D. Margat, M. Vérine, E. Bertaud.

Les prochains bulletins concerneront les pêches de pieux de cordes au cours de cet été.